

Arrêté n° 2026/G-06 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs de l'examen d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe – session 2026

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus à l'article 11 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2025/G-56 portant ouverture de l'examen d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe en date du 30 avril 2025 ;
- VU le tirage au sort des représentants du personnel pour les jurys de concours, effectué le 6 novembre 2025 au sein de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : Sont désignés en tant que membres du jury :

Collège des élus :

- Mme Monique MARTIN, Adjointe au Maire de Munster et Conseillère d'Alsace,
- M. François MULLER, Adjoint au Maire de Bergheim, conseiller à la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, Président du Jury.

Collège des fonctionnaires :

- Mme Julie BRUNSTEIN, Technicienne territoriale à Riedisheim,
- M. Michel BIRKE, Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe, commune de Neuf-Brisach, membre de la CAP C.

Collège des personnalités qualifiées :

- M. Julien AUBEPART, Technicien P^{al} de 1^{ère} classe, Collectivité Européenne d'Alsace, Vice-Président du Jury,
- Mme Valérie SIEGEL, ingénierie P^{ale} territoriale, Centre de gestion du Haut Rhin.

Art. 2 : Les sujets sont conçus par voie de mutualisation par les Centres de gestion au niveau national sous l'égide du CIG de Grande Couronne. A ou pourra être sollicités par le Centre de gestion du Haut-Rhin dans le cadre de la conception de sujet :

M. Stéphane RIEHL	Conseiller en Formation Professionnelle, GRETA Alsace Sud et enseignant au Lycée Bugatti à Illzach.
-------------------	---

Art. 3 : Sont désignés en tant que correcteurs et/ou testeurs :

M. AUBEPART Julien	Technicien Pal de 1 ^{ère} classe, Collectivité Européenne d'Alsace
M. BOHRHAUER Pierre	Technicien Pal de 2 ^{ème} classe territorial – Ville de Saint-Louis
M. BRAXMAIER Jérôme	Ingénieur territorial – Centre de gestion du Haut-Rhin
Mme BRUNSTEIN Julie	Technicienne territoriale – Ville de Riedisheim
M. DE PIN Fulvio	Directeur des Services Techniques à la retraite
M. DEL DEGAN Daniel	Ingénieur principal à la retraite
M. DUCOTTET Vincent	Technicien principal de 1 ^{ère} classe à la retraite
M. ENGGASSER Christophe	Ingénieur, chargé de mission formation et sécurité, ville de Riedisheim
Mme FAGAN Tracy	Technicienne territoriale – Ville d'Andolsheim
Mme GEIGER Elisabeth	Technicienne P ^{ale} de 2 ^{ème} classe, Région Grand Est
M. GIETHLEN Stéphane	Ingénieur territorial – Ville de Huningue
M. MATTERN Daniel	Responsable technique de territoire, ville de Strasbourg
M. MOUGEL Franck	Ingénieur territorial – Centre de gestion du Haut-Rhin
M. MULLER François	Adjoint au Maire de Bergheim, conseiller à la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, Président du Jury
M. NEUVY Pascal	Ingénieur territorial, Collectivité Européenne d'Alsace
M. NOMA Hervé	Technicien P ^{al} de 2 ^{ème} classe, Collectivité Européenne d'Alsace
M. REINHART Lionel	Chef de service, centre technique municipal, ville de Rixheim
Mme SIEGEL Valérie	Ingénierie P ^{ale} territoriale – Centre de gestion du Haut-Rhin
M. THIERY William	Technicien P ^{al} de 1 ^{ère} classe, ville de Lunéville

Art. 4 : Sont désignés en tant qu'examinateurs :

M. Julien AUBEPART	Technicien P ^{al} de 1 ^{ère} classe, Collectivité Européenne d'Alsace
M. BOHRHAUER Pierre	Technicien P ^{al} de 2 ^{ème} classe – Ville de Saint-Louis
M. BORRACINO Antonio	Agent de Maîtrise p ^{al} – Collectivité Européenne d'Alsace
M. BRAXMAIER Jérôme	Ingénieur territorial – Centre de gestion du Haut-Rhin
Mme BRUNSTEIN Julie	Technicienne territoriale – Ville de Riedisheim
M. DEL DEGAN Daniel	Ingénieur principal à la retraite
M. DUCOTTET Vincent	Technicien principal de 1 ^{ère} classe à la retraite
Mme FAGAN Tracy	Technicienne territoriale – Ville d'Andolsheim
M. GIETHLEN Stéphane	Ingénieur territorial – Ville de Huningue
M. GUTRON Florian	Ingénieur principal - Saint-Louis Agglomération
M. JACQUEMOND Marc	Directeur technique à l'Agence Culturelle d'Alsace à Sélestat
Mme MARTIN Monique	Adjointe au Maire de Munster et Conseillère d'Alsace
M. MOUGEL Franck	Ingénieur territorial – Centre de gestion du Haut-Rhin

M. MULLER François	Adjoint au Maire de Bergheim, conseiller à la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé, Président du Jury
M. NEUVY Pascal	Ingénieur territorial, Collectivité Européenne d'Alsace
M. NOMA Hervé	Technicien P ^{al} de 2 ^{ème} classe, Collectivité Européenne d'Alsace
M. REINHART Lionel	Chef de service, centre technique municipal, ville de Rixheim
M. NIEDOSIK Mickaël	Agent de maîtrise P ^{al} – Saint-Louis Agglomération
Mm SIEGEL Valérie	Ingénierie P ^{ale} territoriale – Centre de gestion du Haut-Rhin
M. UNVERZAGT Gilles	Technicien territorial – Mairie d'Ensisheim
CFPPA du Haut-Rhin	Rouffach (68250)
GRETA Sud Alsace	Mulhouse (68200)

Art. 5 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- publié sur le site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 13 janvier 2026



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2026G06

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL 2 2026-01-15T14-49-38.00 (MI266843957)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20260113-2026G06-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2026/G-06 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs de l'examen d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe - session 2026

Date de décision : 13/01/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : Ar26G06 compo pref.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 15/01/26 à 14:49

Date 15/01/26 à 14:49

Par HUGELIN Marisa

Par HUGELIN Marisa